

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 19 décembre 2023 à 18h00 à Mirabel-aux-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Mairie de Mirabel-aux-Baronnies.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Claude GRAS

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance** : 97

**Nombre de voix délibératives** : 69

**Etaient présents : 55 (dont 3 suppléants)**

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Sébastien DUPOUX - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Nadège RANCON - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 31**

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - François GIRAUD - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Martine BERGER-SABATIER - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

**Excusés ayant donné pouvoir : 14**

Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Denis CONIL - Monique BALDUCHI a donné pouvoir à Marc BOMPARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Nadia MACIPE a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Thierry TATONI a donné pouvoir à Odile PILOZ - Christian TEULADE a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

**Politique du logement et du cadre de vie - PLH - Architecture Conseil**

Rapporteur : Jean-Michel LAGET

**Politique du logement et du cadre de vie**

**240-2023 Autorisation de signature de la convention d'animation 2024 avec SOLIHA**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5214-16 II 2° relatif à la compétence politique du logement et du cadre de vie ;

**Considérant** que la convention départementale relative à l'animation du Programme d'intérêt général (PIG) « Drômois » a pris fin au 31 décembre 2021 ;

**Considérant** que l'action de l'Anah en Drôme se poursuit dans l'attente d'une contractualisation sous forme d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, sur les priorités suivantes : la rénovation énergétique des logements et copropriétés, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, et le dispositif « Louer abordable ».

**Considérant** que, dans l'attente d'un nouveau programme d'intervention qui sera défini au cours de l'année 2024 dans le cadre d'une OPAH, la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, compétente en matière de Politique du logement et du cadre de vie, propose de reconduire une mission d'animation confiée par convention à l'association SOLIHA Drôme (agrée « Service social d'intérêt général » par l'Etat). Cette convention précise les modalités d'accompagnement des propriétaires bailleurs ou occupants, locataires, éligibles aux aides de l'Anah et son articulation avec le Service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH) animé par le CEDER.

Sous réserve du vote du budget 2024, le montant de cette animation est estimé, pour 12 mois, à 39 589,50 € HT versés selon 4 versements dont les modalités sont présentées dans le projet de convention annexé à cette délibération. Dans le cas où la mission se clôturerait avant le 31 décembre, le solde sera versé au prorata du temps de mission effectivement réalisé.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 69**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** la convention d'animation 2024 confiée à l'association SOLIHA Drôme (agrée « Service social d'intérêt général » par l'Etat) ;

**D'AUTORISER** le Président à signer cette convention d'animation 2024 avec SOLIHA pour une durée d'un an du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;

**D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires à cette animation ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président  
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 22/12/2023

Mise en ligne le : 03/01/2024

Ampliation à :